



## ECHOS CAP 27 JANVIER 2022

### BILANS 2021 PROCEDURES AVANCEMENTS DE GRADE & PROMOTIONS INTERNES A L'ÈRE DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION **UN BILAN EN TROMPE ŒIL**

La **CFDT** dénonce des bilans très incomplets voire fallacieux dans leur présentation.  
Un bilan devrait au minimum mentionner grade par grade le niveau de tous les points obtenus par le dernier lauréat ou promu c'est à dire « la ligne de flottaison ».

#### Les avancements :

Le principal problème est qu'il n'y a aucune donnée sur la partie « Prise en compte de la valeur professionnelle et contexte du poste de travail » équivalent à 60 points. On peut donc considérer que le bilan présenté correspond à moins de la moitié du travail. La **CFDT** ne peut se satisfaire de cette situation. Aujourd'hui force est de constater que le même système perdure, qu'il est toujours aussi opaque. Il n'est évoqué à chaque fois que la moyenne des points liés au parcours professionnels et nullement la valeur professionnelle : 40% évoqués grossièrement et incomplètement et 60% sont oubliés.

Sur le parcours professionnel, il manque la moyenne de chaque item grade par grade.

Sur la valeur professionnelle, il faudrait le nombre de points apporté par la hiérarchie sur les 4 niveaux grade par grade. Sur quels critères les priorisations des niveaux 2 et sélection des niveaux 3 ont-elles été effectuées ?

Également, combien d'agents ayant obtenus les points les plus élevés par le n+1 n'ont pas été promus, grade par grade ?

Aujourd'hui dans une collectivité de près de 10 000 agents, le process entre DRH et les SRH se fait encore sur des fichiers papiers. Le logiciel mis en place fin 2020 ne gère pas les carrières des agents.

#### **INCROYABLE !**

La **CFDT** a déjà engagé des contentieux pour deux agents sur l'avancement 2021.

#### Les promotions :

Bien qu'une procédure détaillée écrite existe, la **CFDT** ressent une impression d'opacité très forte.

##### Commission de pré-sélection :

La coordination des binômes entre DRH et chaque SRH ainsi que le détail des critères et de leurs points attribués pour étudier les dossiers en commission de pré-sélection de manière équitable et homogène ne sont pas connus.

Dans les lettres que les agents reçoivent et qui n'ont pas eu de promotions internes, il n'y a pas de chiffres donnés sur les points. La **CFDT** demande que ces éléments comme pour les avancements de grade soient communiqués aux agents et dans un délai raisonnable.

La **CFDT** demande aussi le nombre de points des derniers promus, la moyenne des points attribués par thèmes (parcours pro, démarche d'évolution pro, valeur pro, valorisation directeur) ainsi que le nombre de points de l'agent qui n'a pas été retenu avec le détail des points obtenus.

L'administration s'est engagée à reprendre les éléments de bilan pour l'améliorer. La **CFDT** est très dubitative au vu de ce qui a été réalisé pour ce premier bilan.